

MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE D'ISLE : « MODIFICATION DU RÈGLEMENT ÉCRIT DU PLAN LOCAL D'URBANISME ».

DATES DE LA MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Limoges Métropole informe les personnes intéressées qu'une mise à disposition du public portant sur la modification simplifiée n°4 du Plan local d'urbanisme (PLU) d'Isle se déroulera **du vendredi 10 octobre 2025 au mercredi 12 novembre 2025 inclus.**

LIEU DE LA MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Un porter à la connaissance du public des pièces du projet de la modification simplifiée du PLU d'Isle ainsi qu'un registre où seront consignées les observations, remarques et suggestions du public, seront mis à disposition du public **en mairie d'Isle, dans les locaux situés au 15, rue Joseph Cazautets, 87170 ISLE le lundi de 08h45 à 18h00, du mardi au jeudi de 8h45 à 12h15 et 14h00 à 18h00, le vendredi de 8h45 à 17h00 et au siège de Limoges Métropole, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.**

Les pièces du projet seront également disponibles sur les sites internet de la commune d'Isle et de Limoges Métropole.

PUBLICITÉ

Avis affiché en mairie d'Isle et au siège de Limoges Métropole 8 jours au moins avant l'ouverture de la mise à disposition au public et pendant toute sa durée.

- Site internet de la commune d'Isle : <https://www.ville-isle.fr>
- Site internet de Limoges Métropole : <https://www.limoges-metropole.fr/>

DÉCISIONS POUVANT ÊTRE ADOPTÉES AU TERME DE LA MISE À DISPOSITION DU PUBLIC

Adoption d'une délibération par Limoges Métropole sur les résultats de la mise à disposition du public approuvant la modification simplifiée n°4 du PLU d'Isle.